Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Andréossy.

des conventions secrètes avec la France ; la Prusse, qui était convenue avec la France de s'indemniser, sur la rive droite, du duché de Clèves qu'elle avait perdu sur la rive gauche ; les princes dépossédés, qui aimaient mieux acquérir des États sur la rive droite, à l'abri du voisinage des Français, que de recouvrer leurs anciennes principautés ; l'Autriche, la Prusse, les princes dépossédés, tous votaient également pour qu'on cédât la ligne du Rhin, et que les sécularisations fussent employées comme moyen d'indemnité. L'Empire pouvait donc difficilement se défendre contre un pareil concours de volontés. Cependant les pouvoirs donnés à la députation faisant une condition expresse de l'intégrité de l'Empire germanique, les plénipotentiaires français déclarèrent ces pouvoirs bornés et insuffisants, et en exigèrent d'autres. La députation s'en fit donner de nouveaux par la diète ; mais, quoique ayant désormais la faculté de concéder la ligne du Rhin, et de renoncer à la rive gauche, elle persista néanmoins à la défendre. Elle donnait beaucoup de raisons, car les raisons ne manquent jamais. L'Empire germanique, disait la dé-

putation, n'avait point été le premier à déclarer la guerre. Bien avant que la diète de Ratisbonne en eût fait la déclaration, Custine avait surpris Mayence et envahi la Franconie. Il n'avait donc fait que se défendre. La privation d'une partie de son territoire bouleversait sa constitution, et compromettait son existence, qui importait à toute l'Europe. Les provinces de la rive gauche, qu'on voulait lui enlever, étaient d'une modique importance pour un État devenu aussi vaste que la république française. La ligne du Rhin pouvait être remplacée par une autre ligne militaire, la Moselle, par exemple. La république, enfin, renonçait, pour de très-misérables avantages, à la gloire si belle, si pure, et si utile pour elle, de la modération politique. En conséquence, la députation proposait d'abandonner tout ce que l'Empire avait possédé au delà de la Moselle, et de prendre cette rivière pour limite. A ces raisons la France en avait d'excellentes à opposer. Sans doute, elle avait pris l'offensive et commencé la guerre de fait; mais la guerre véritable, celle d'intention, de machination, de préparatifs, avait été commencée par l'Empire. C'était à Trèves, à Coblentz, qu'avaient été recueillis et organisés les émigrés; c'était de là que devaient partir les phalanges chargées d'humilier, d'abrutir, de démembrer la France. La France, au lieu d'être vaincue, était victorieuse; elle en profitait, non pour rendre le mal qu'on avait voulu lui faire, mais pour s'indemniser de la guerre qu'on lui avait faite, en exigeant sa véritable limite naturelle, la limite du Rhin.

On disputait donc, car les concessions, même les plus inévitables, sont toujours contestées. Mais il était évident que la députation allait céder la rive gauche, et ne faisait cette résistance que pour obtenir de meilleures conditions sur d'autres points en litige. Tel était l'état des négociations de Rastadt au mois de pluviôse an VI (février 1798).

Augereau, auquel le Directoire avait donné, pour s'en débarrasser, le commandement de l'armée d'Allemagne, s'était entouré des jacobins les plus forcenés. Il ne pouvait que porter ombrage à l'Empire, qui redoutait surtout la contagion des nouveaux principes, et qui se plaignait d'écrits incendiaires répandus en Allemagne. Tant de têtes fermentaient en Europe, qu'il n'était pas nécessaire de supposer l'intervention française pour expliquer la circulation d'écrits révolutionnaires. Mais il importait au Directoire d'éviter toute plainte; d'ailleurs il était mécontent de la conduite turbulente d'Augereau; il lui ôta son commandement, et l'envoya à Perpignan, sous prétexte d'y réunir une armée, qui était destinée, disait-on, à agir contre le Portugal. Cette cour, à l'instigation de Pitt, n'avait pas ratifié le traité fait avec la république, et l'on menaçait d'aller frapper en elle une alliée de l'Angleterre. Du reste, ce n'était là qu'une vaine démonstration, et la commission donnée à Augereau était une disgrâce déguisée.

La France, outre les rapports directs qu'elle commençait à renouer avec les puissances de l'Europe, avait à diriger, comme nous l'avons dit, les républiques nouvelles. Elles étaient naturellement agitées de partis contraires. Le devoir de la France était de leur épargner les convulsions qui l'avaient déchirée elle-même. D'ailleurs, elle était appelée et payée pour cela. Elle avait des armées en Hollande, dans la Cisalpine et la Ligurie, entretenues aux frais de ces républiques. Si, pour ne point paraître attenter à leur indépendance, elle les livrait à elles-mêmes, il y avait danger de voir, ou une contre-révolution, ou un déchaînement de jacobinisme. Dans un cas, il y avait péril pour le système républicain; dans l'autre, pour le maintien de la paix générale. Les jacobins, devenus les maîtres en Hollande, étaient capables d'indisposer la Prusse et l'Allemagne; devenus les maîtres dans la Ligurie et la Cisalpine, ils étaient capables de bouleverser l'Italie, et de rappeler l'Autriche en lice. Il fallait donc modérer la marche de ces républiques; mais, en les modérant, on s'exposait à un autre inconvénient. L'Europe se plaignait que la France eût fait, des Hollandais, des Cisalpins, des Génois, des sujets plutôt que des alliés, et lui reprochait de viser à une domination universelle. Il fallait donc choisir des agents qui eussent exactement la nuance d'opinion convenable au pays

où ils devaient résider, et assez de tact pour faire sentir la main de la France sans la laisser apercevoir. Il y avait, comme on le voit, des difficultés de toute espèce à vaincre, pour maintenir en présence, et y maintenir sans choc, les deux systèmes qui en Europe venaient d'être opposés l'un à l'autre. On les a vus en guerre pendant six ans; on va les voir pendant une année en négociation, et cette année va prouver, mieux que la guerre encore, leur imcompatibilité naturelle.

Nous avons déjà désigné les différents partis qui divisaient la Hollande. Le parti modéré et sage, qui voulait une Constitution unitaire et tempérée, avait à combattre les orangistes, créatures du stathouder, les fédéralistes, les partisans des anciennes divisions provinciales, aspirant à dominer dans leurs provinces, et à ne souffrir qu'un faible lien fédéral; enfin, les démocrates ou jacobins, voulant l'unité et la démocratie pure. Le Directoire devait naturellement appuyer le premier parti, opposé aux deux autres, parce qu'il voulait, sans aucune des exagérations contraires, concilier l'ancien système fédératif avec une suffisante concentration du gouvernement. On a beaucoup accusé le Directoire de vouloir partout la république *une et indivisible*, et l'on a fort mal raisonné en général sur son système à cet égard. La république *une et indivisible*, imaginée en 93, eût été toujours une pensée profonde si elle n'avait été d'abord le fruit d'un instinct puissant. Un État aussi homogène, aussi bien fondu que la France, ne pouvait admettre le système fédéral. Un État aussi menacé que la France eût été perdu en l'admettant. Il ne convenait ni à sa configuration géographique, ni à sa situation politique. Sans doute vouloir partout *l'unité et l'indivisibilité* au même degré qu'en France, eût été absurde; mais le Directoire, placé à la tête d'un nouveau système, obligé de lui créer des alliés puissants, devait chercher à donner de la force et de la consistance à ses nouveaux alliés; et il n'y a ni force ni consistance sans un certain degré de concentration et d'unité. Telle était la pensée, ou pour mieux dire l'instinct qui dirigeait, et devait diriger presque à leur insu les chefs de la république française.

La Hollande, avec son ancien système fédératif, eût été réduite à une complète impuissance. Son assemblée nationale n'avait pu lui donner encore une Constitution. Elle était astreinte à tous les règlements des anciens États de Hollande; le fédéralisme y dominait; les partisans de l'unité et d'une Constitution modérée demandaient l'abolition de ses règlements et le prompt établissement d'une Constitution. L'envoyé Noël était accusé de favoriser les fédéralistes. La France ne pouvait différer de prendre un parti : elle envoya Joubert commander l'armée de Hollande, Joubert l'un des lieutenants de Bonaparte en Italie, célèbre depuis sa marche en Tyrol, modeste, désintéressé, brave, et patriote chaleureux. Elle remplaça Noël par Delacroix, l'ancien ministre des affaires étrangères: elle eût pu faire un meilleur choix. Le Directoire manquait malheureusement de sujets pour la diplomatie. Il y avait beaucoup d'hommes instruits et distingués parmi les membres des assemblées actuelles ou passées, mais ces hommes n'avaient pas l'habitude des formes diplomatiques, ils avaient du dogmatisme et de la morgue; il était difficile d'en trouver qui conciliassent la fermeté des principes avec la souplesse des formes, ce qu'il aurait fallu cependant chez nos envoyés à l'étranger, pour qu'ils sussent à la fois faire respecter nos doctrines et ménager les préjugés de la vieille Europe. Delacroix, en arrivant en Hollande, assista à un festin donné par le comité diplomatique. Tous les ministres étrangers y étaient invités. Après avoir tenu en leur présence le langage le plus démagogique, Delacroix s'écria, le verre à la main : *Pourquoi n'y a-t-il pas un Batave qui ose poignarder le règlement sur l'autel de la patrie!* On conçoit aisément l'effet que devaient produire sur les étrangers de pareilles boutades. Le règlement, en effet, fut bientôt poignardé. Quarante-trois députés avaient déjà protesté contre les opérations de l'assemblée nationale. Ils se réunirent le 3 pluviôse (22 janvier 1798) à l'hôtel de Harlem, et là, soutenus par nos troupes, ils procédèrent comme on avait fait à Paris, quatre mois auparavant, au 18 fructidor. Ils exclurent de l'assemblée nationale un certain nombre de

députés suspects, en firent enfermer quelques-uns, cassèrent le règlement, et organisèrent l'assemblée en une espèce de convention. En peu de jours, une Constitution à peu près semblable à celle de la France fut rédigée et mise en vigueur. Voulant imiter la Convention, les nouveaux dirigeants composèrent le gouvernement des membres de l'assemblée actuelle, et se constituèrent eux-mêmes en directoire et Corps législatif. Les hommes qui se présentent pour opérer ces sortes de mouvements sont toujours les plus prononcés de leur parti. Il était à craindre que le nouveau gouvernement batave ne fût fort empreint de démocratie, et que, sous l'influence d'un ambassadeur comme Delacroix, il ne dépassât la ligne que le Directoire français aurait voulu lui tracer. Cette espèce de 18 fructidor en Hollande ne manqua pas de faire dire à la diplomatie européenne, surtout à la diplomatie prussienne, que la France gouvernait la Hollande, et s'étendait de fait jusqu'au Texel.

La république ligurienne était dans une assez bonne voie, quoique secrètement travaillée, comme tous les nouveaux États, par deux partis également exagérés. Quant à la Cisalpine, elle était en proie aux passions les plus véhémentes. L'esprit de localité divisait les Cisalpins, qui appartenaient à d'anciens États successivement démembrés par Bonaparte. Outre l'esprit de localité, les agents de l'Autriche, les nobles, les prêtres, et les démocrates emportés, agitaient violemment la nouvelle république. Mais les démocrates étaient les plus dangereux, parce qu'ils avaient un puissant appui dans l'armée d'Italie, composée, comme on le sait, des plus chauds patriotes de France. Le Directoire avait autant de peine à diriger l'esprit de ses armées en pays étranger que celui de ses ministres, et avait, sous ce rapport, autant de difficultés à vaincre que sous tous les autres. Il n'avait pas encore de ministre auprès de la nouvelle république. C'était Berthier qui, en sa qualité de général en chef, représentait encore le gouvernement français. Il s'agissait de régler, par un traité d'alliance, les rapports de la nouvelle république avec la république mère. Ce traité fut rédigé à Paris, et envoyé à la ratification des Conseils. Les deux républiques contractaient alliance offensive et défensive pour tous les cas; et en attendant que la Cisalpine eût un état militaire, la France lui accordait un secours de vingt-cinq mille hommes aux conditions suivantes. La Cisalpine devait donner le local pour le casernement, les magasins, hôpitaux, et 10 millions par an pour l'entretien des vingt-cinq mille hommes. Dans le cas de guerre, elle devait fournir un subside extraordinaire. La France abandonnait à la Cisalpine une grande partie de l'artillerie prise à l'ennemi afin d'armer ses places. Ces conditions n'avaient rien d'excessif; cependant, beaucoup de députés cisalpins dans le conseil des anciens, mal disposés pour le régime républicain et pour la France, prétendirent que ce traité était trop onéreux, qu'on abusait de la dépendance dans laquelle le nouvel État était placé, et ils rejetèrent le traité. Il y avait là une malveillance évidente. Bonaparte, obligé de choisir lui-même les individus composant les conseils et le gouvernement, n'avait pu s'assurer de la nature de tous ses choix, et il devenait nécessaire de les modifier. Les conseils actuels, nommés militairement par Bonaparte, furent modifiés militairement par Berthier. Celui-ci éloigna quelques-uns des membres les plus obstinés, et fit présenter le traité, qui fut aussitôt accepté. Il était fâcheux que la France fût encore obligée de laisser voir sa main, car l'Autriche prétendit sur-le-champ que, malgré toutes les promesses faites à Campo-Formio, la Cisalpine n'était pas une république indépendante, et qu'elle était évidemment une province française. Elle fit des difficultés pour l'admission du ministre Marescalchi, accrédité auprès d'elle par la Cisalpine.

Le territoire formé par la France et les nouvelles républiques s'engrenait avec l'Europe, encore féodale, de la manière la plus dangereuse pour la paix des deux systèmes. La Suisse, toute féodale encore quoique républicaine, était englobée entre la France, la Savoie, devenue province française, et la Cisalpine. Le Piémont, avec lequel la France avait contracté une alliance, était enveloppé

Lagrange.

par la France, la Savoie, la Cisalpine et la Ligurie. La Cisalpine et la Ligurie enveloppaient le Parmesan et la Toscane, et pouvaient communiquer leur fièvre à Rome et à Naples. Le Directoire avait recommandé à ses agents la plus grande réserve, et leur avait défendu de donner aucune espérance aux démocrates : Ginguené en Piémont, Cacault en Toscane, Joseph Bonaparte à Rome, Trouvé à Naples, avaient ordre précis de témoigner les dispositions les plus amicales aux princes auprès desquels ils résidaient. Ils devaient assurer que les intentions du Directoire n'étaient nullement de propager les principes révolutionnaires; qu'il se contenterait de maintenir le système républicain là où il était établi, mais qu'il ne ferait rien pour l'étendre chez les puissances qui se conduiraient loyalement avec la France. Les intentions du Directoire étaient sincères et sages. Il souhaitait sans doute les progrès de la révolution; mais il ne devait pas les propager plus longtemps par les armes. Il fallait, si la révolution éclatait dans les nouveaux États, qu'on ne pût reprocher à la France une participation active. D'ailleurs

l'Italie était remplie de princes, parents ou alliés des grandes puissances, auxquels on ne pouvait nuire sans s'exposer à de hautes hostilités. L'Autriche ne manquerait pas d'intervenir pour la Toscane, pour Naples et peut-être pour le Piémont; l'Espagne interviendrait certainement pour le prince de Parme. Il fallait donc s'attacher, si de nouveaux événements venaient à éclater, à n'en pas avoir la responsabilité.

Telles étaient les instructions du Directoire; mais on ne gouverne pas les passions, et surtout celle de la liberté. La France pouvait-elle empêcher que les démocrates français, liguriens et cisalpins, ne correspondissent avec les démocrates piémontais, toscans, romains et napolitains, ne leur soufflassent le feu de leurs opinions, de leurs encouragements et de leurs espérances? Ils leur disaient que la politique empêchait le gouvernement français d'intervenir ostensiblement dans les révolutions qui se préparaient partout, mais qu'il les protégerait une fois faites; qu'il fallait avoir le courage de les essayer, et que sur-le-champ arriveraient des secours.

L'agitation régnait dans tous les États italiens. On y multipliait les arrestations, et nos ministres accrédités se bornaient à réclamer quelquefois les individus injustement poursuivis. En Piémont, les arrestations étaient nombreuses; mais l'intercession de la France était souvent écoutée. En Toscane, il régnait assez de modération. A Naples, il y avait une classe d'hommes qui partageait les opinions nouvelles; mais une cour aussi méchante qu'insensée luttait contre ces opinions par les fers et les supplices. Notre ambassadeur Trouvé était abreuvé d'humiliations. Il était séquestré comme un pestiféré. Défense était faite aux Napolitains de le voir. Il avait eu de la peine à se procurer un médecin. On jetait dans les cachots ceux qui étaient accusés d'avoir eu des communications avec la légation française, ou qui portaient les cheveux coupés et sans poudre. Les lettres de l'ambassadeur étaient saisies, décachetées, et gardées par la police napolitaine pendant dix ou douze jours. Des Français avaient été assassinés. Même quand Bonaparte était en Italie, il avait eu de la peine à contenir les fureurs de la cour de Naples, et maintenant qu'il n'y était plus, on juge de quoi elle devait être capable. Le gouvernement français avait assez de force pour la punir cruellement de ses fautes; mais, pour ne pas troubler la paix générale, il avait recommandé à son ministre Trouvé de garder la plus grande mesure, de s'en tenir à des représentations, et de tâcher de la ramener à la raison.

Le gouvernement le plus près de sa ruine était le gouvernement papal. Ce n'était pas faute de se défendre; il faisait aussi des arrestations; mais un vieux pape dont l'orgueil était abattu, de vieux cardinaux inhabiles, pouvaient difficilement soutenir un État chancelant de toutes parts. Déjà, par les suggestions des Cisalpins, la Marche d'Ancône s'était révoltée, et s'était constituée en république anconitaine. De là, les démocrates soufflaient la révolte dans tout l'État romain. Ils n'y comptaient pas un grand nombre de partisans, mais ils étaient assez secondés par le mécontentement public. Le gouvernement papal avait perdu son éclat imposant aux yeux du peuple, depuis que les contributions imposées à Tolentino l'avaient obligé de donner jusqu'aux meubles précieux et aux pierreries du Saint-Siége. Les taxes nouvelles, la création d'un papier-monnaie qui perdait plus de deux tiers de sa valeur, l'aliénation du cinquième des biens du clergé, avaient mécontenté toutes les classes, jusqu'aux ecclésiastiques eux-mêmes. Les grands de Rome, qui avaient reçu quelques-unes des lumières répandues en Europe pendant le XVIIIe siècle, murmuraient assez hautement contre un gouvernement faible, inepte, et disaient qu'il était temps que le gouvernement temporel des États romains passât de célibataires ignorants, incapables, étrangers à la connaissance des choses humaines, aux véritables citoyens versés dans la pratique et l'habitude du monde. Ainsi les dispositions du peuple romain étaient peu favorables au pape. Cependant les démocrates étaient peu nombreux, ils inspiraient des préventions sous le rapport de la religion, dont on les croyait ennemis. Les artistes français qui étaient à Rome les excitaient beaucoup; mais

Joseph Bonaparte tâchait de les contenir, en leur disant qu'ils n'avaient pas assez de force pour tenter un mouvement décisif, qu'ils se perdraient et compromettraient inutilement la France; que, du reste, elle ne les soutiendrait pas, et les laisserait exposés aux suites de leur imprudence.

Le 6 nivôse (26 décembre 1797), ils vinrent l'avertir qu'il y aurait un mouvement. Il les congédia, en les engageant à rester tranquilles; mais ils n'en crurent pas le ministre français. Le système de tous les entrepreneurs de révolution était qu'il fallait oser, et engager la France malgré elle. En effet, ils se réunirent le 8 nivôse (28 décembre) pour tenter un mouvement. Dispersés par les dragons du pape, ils se réfugièrent dans la juridiction de l'ambassadeur français, et sous les arcades du palais Corsini, qu'il habitait. Joseph accourut avec quelques militaires français et le général Duphot, jeune officier très-distingué de l'armée d'Italie. Il voulait s'interposer entre les troupes papales et les insurgés, pour éviter un massacre. Mais les troupes papales, sans respect pour l'ambassadeur, firent feu, et tuèrent à ses côtés l'infortuné Duphot. Ce jeune homme allait épouser une belle-sœur de Joseph. Sa mort produisit une commotion extraordinaire. Plusieurs ambassadeurs étrangers coururent chez Joseph, particulièrement le ministre d'Espagne, d'Azara. Le gouvernement romain, seul, demeura quatorze heures sans envoyer chez le ministre de France, quoique celui-ci n'eût cessé de lui écrire pendant la journée. Joseph, indigné, demanda sur-le-champ ses passe-ports; on les lui donna, et il partit aussitôt pour la Toscane.

Cet événement produisit une vive sensation. Il était visible que le gouvernement romain aurait pu prévenir cette scène, car elle était prévue à Rome deux jours d'avance, mais qu'il avait voulu la laisser éclater, pour infliger aux démocrates une correction sévère, et que dans le tumulte il n'avait pas su prendre ses précautions, de manière à prévenir une violation du droit des gens et un attentat contre la légation française. Aussitôt une grande indignation se manifesta dans la Cisalpine, et parmi tous les patriotes italiens, contre le gouvernement romain. L'armée d'Italie demandait à grands cris à marcher sur Rome.

Le Directoire était fort embarrassé : il voyait dans le pape le chef spirituel du parti ennemi de la révolution. Détruire le pontife de cette vieille et tyrannique religion chrétienne le tentait fort, malgré le danger de blesser les puissances et de provoquer leur intervention. Cependant, quels que fussent les inconvénients d'une détermination hostile, les passions révolutionnaires l'emportèrent ici, et le Directoire ordonna au général Berthier, qui commandait en Italie, de marcher sur Rome. Il espérait que le pape n'étant ni le parent ni l'allié d'aucune cour, sa chute ne provoquerait aucune intervention puissante.

La joie fut grande chez tous les républicains et les partisans de la philosophie. Berthier arriva le 22 pluviôse (10 février 1798) en vue de l'ancienne capitale du monde, que les armées républicaines n'avaient pas encore visitée. Nos soldats s'arrêtèrent un instant, pour contempler la vieille et magnifique cité. Le ministre d'Azara, le médiateur ordinaire de toutes les puissances italiennes auprès de la France, accourut au quartier général, pour négocier une convention. Le château Saint-Ange fut livré aux Français, à la condition, naturelle entre peuples civilisés, de respecter le culte, les établissements publics, les personnes et les propriétés. Le pape fut laissé au Vatican, et Berthier, introduit par la porte du Peuple, fut conduit au Capitole, comme les anciens triomphateurs romains. Les démocrates, au comble de leurs vœux, se réunirent au Campo-Vaccino, où se voient les vestiges de l'ancien Forum, et, entourés d'un peuple insensé, prêt à applaudir à tous les événements nouveaux, proclamèrent la république romaine. Un notaire rédigea un acte par lequel le peuple, qui s'intitulait peuple romain, déclarait rentrer dans sa souveraineté, et se constituer en république. Le pape avait été laissé seul au Vatican. On alla lui demander l'abdication de sa souveraineté temporelle, car on n'entendait pas se mêler de son autorité spirituelle. Il répondit, du reste avec dignité, qu'il ne pouvait se dépouiller d'une

propriété qui n'était point à lui, mais à la succession des apôtres, et qui n'était qu'en dépôt dans ses mains. Cette théologie toucha peu nos généraux républicains. Le pape, traité avec les égards dus à son âge, fut extrait du Vatican pendant la nuit, et conduit en Toscane, où il reçut asile dans un couvent. Le peuple de Rome parut peu regretter ce souverain, qui avait cependant régné plus de vingt années.

Malheureusement des excès, non contre les personnes, mais contre les propriétés, souillèrent l'entrée des Français dans l'ancienne capitale du monde. Il n'y avait plus à la tête de l'armée ce chef sévère et inflexible, qui, moins par vertu que par horreur du désordre, avait poursuivi si sévèrement les pillards. Bonaparte seul aurait pu imposer un frein à l'avidité dans une contrée si riche. Berthier venait de partir pour Paris; Masséna lui avait succédé. Ce héros, auquel la France devra une éternelle reconnaissance pour l'avoir sauvée à Zurich d'une ruine inévitable, fut accusé d'avoir donné le premier exemple. Il fut bientôt imité. On se mit à dépouiller les palais, les couvents, les riches collections. Des juifs à la suite de l'armée achetaient à vil prix les magnifiques objets que leur livraient les déprédateurs. Le gaspillage fut révoltant. Il faut le dire : ce n'étaient pas les officiers subalternes ni les soldats qui se livraient à ces désordres, c'étaient les officiers supérieurs. Tous les objets qu'on enlevait, et sur lesquels on avait les droits de la conquête, auraient dû être déposés dans une caisse, et vendus au profit de l'armée, qui n'avait pas reçu de solde depuis cinq mois. Elle sortait de la Cisalpine, où le défaut d'organisation financière avait empêché d'acquitter le subside convenu par notre traité. Les soldats et les officiers subalternes étaient dans le plus horrible dénûment; ils étaient indignés de voir leurs chefs se gorger de dépouilles, et compromettre la gloire du nom français, sans aucun profit pour l'armée. Il y eut une révolte contre Masséna : les officiers se réunirent dans une église, et déclarèrent qu'ils ne voulaient pas servir sous lui. Une partie du peuple, qui était mal disposée pour les Français, se préparait à saisir le moment de cette mésintelligence pour tenter un mouvement. Masséna fit sortir l'armée de Rome, en laissant une garnison dans le château Saint-Ange. Le danger fit cesser la sédition; mais les officiers persistèrent à demeurer réunis, et à demander la poursuite des pillards et le rappel de Masséna.

On voit qu'à la difficulté de modérer la marche des nouvelles républiques, de choisir et de diriger nos agents, se joignait celle de contenir les armées, et tout cela à des distances immenses pour les communications administratives. Le Directoire rappela Masséna et envoya une commission à Rome, composée de quatre personnages probes et éclairés, pour organiser la nouvelle république : c'étaient Daunou, Monge, Florent et Faypoult. Ce dernier, administrateur habile et honnête, était chargé de tout ce qui était relatif aux finances. L'armée d'Italie fut divisée en deux; on appela armée de Rome celle qui venait de détrôner le pape.

Il s'agissait de motiver auprès des puissances la nouvelle révolution. L'Espagne, dont on aurait pu redouter la piété, mais qui était sous l'influence française, ne dit cependant rien. Mais l'intérêt est plus intraitable que le zèle religieux. Aussi les deux cours les plus mécontentes furent celles de Vienne et de Naples. Celle de Vienne voyait avec peine s'étendre l'influence française en Italie. Pour ne pas ajouter à ses griefs, on ne voulut point confondre la république nouvelle avec la Cisalpine; elle fut constituée à part. Les réunir toutes deux aurait trop réveillé l'idée de l'unité italienne, et fait croire au projet de démocratiser toute l'Italie. Quoique l'Empereur n'eût point de ministre à Paris, on lui envoya Bernadotte pour lui donner des explications et résider à Vienne. Quant à la cour de Naples, sa fureur était extrême de voir la révolution à ses portes. Elle n'exigeait rien moins que deux ou trois des provinces romaines pour s'apaiser; elle voulait surtout le duché de Bénévent et le territoire de Ponte-Corvo, qui était tout à fait à sa convenance. On lui envoya Garat pour s'entendre avec elle : on destina Trouvé à la Cisalpine.

La révolution faisait donc des progrès inévitables, et beaucoup plus rapides que ne

HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

PAR M. A. THIERS

NOUVELLE ÉDITION

DESSINS PAR YAN' DARGENT

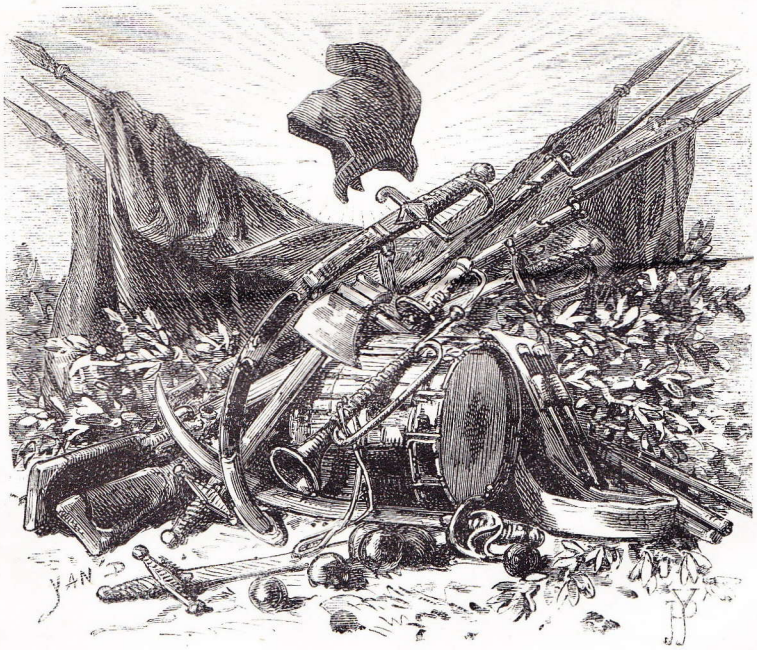

PARIS

FURNE, JOUVET ET Cie, ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

—

M DCCC LXVI

HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

TOME SECOND